



## La reprise des cours fixée

### TAI CHI CHUAN

Cette année encore, l'association "Pas à Pas" va proposer des cours de tai chi chuan sous la forme yang. Dispensés par David Leclerre, diplômé de la Fédération Française Sports pour Tous option arts énergétiques, ceux-ci reprendront le 12 septembre de 19 h à 21 h à la salle des archers d'Avranches. Les

inscriptions sont ouvertes tout au long de la saison et les personnes souhaitant s'essayer à la pratique de cet art martial sont invitées à se présenter au cours d'un rassemblement ou au forum des associations prévu le 8 septembre. Horaires de la saison : lundi : 10 h-12 h et 18 h-20 h ; jeudi : 19 h-21 h ; vendredi : 10 h-12 h et 14 h-16 h.

